Cependant, d'après les témoignages de représentants de divers organismes devant le Sous-comité, la nature et l'orientation de la recherche sur le cancer au Canada sont en grande partie déterminées par la nature et l'orientation des demandes reçues par les organismes de recherche. Les décisions finales de financement s'appuient sur l'«évaluation par les pairs».

PROCESSUS D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS

La façon dont les organismes de recherche, y compris le gouvernement, déterminent l'affectation des fonds pour la recherche au Canada est presque aussi importante que le montant d'argent consacré à la recherche sur le cancer du sein. Ces décisions sont prises, en général, d'après un processus connu sous le nom «d'évaluation par les pairs». Les candidats soumettent des projets de recherche qui sont ensuite évalués de façon anonyme par des pairs (d'autres médecins, savants ou chercheurs du domaine, etc.); les demandes reçoivent des notes et celles qui obtiennent le plus de points sont alors réévaluées par divers comités au sein des organisations de recherche, où l'on rend les décisions finales.

Le Comité s'est donc demandé ce que cela signifie de façon concrète. Nous croyons que les observations suivantes sont importantes :

- La recherche sur le cancer au Canada est vraisemblablement faite par un petit nombre de chercheurs, de médecins et de savants qui évaluent entre eux leurs travaux.
- Ce processus peut créer un cercle «fermé» dont les nouveaux chercheurs avec des idées innovatrices peuvent être exclus.
- Le processus n'est encadré que par peu de lignes directrices ou d'orientations spécifiques sur la recherche sur le cancer. Le financement de la recherche sur le cancer dépend plutôt de la nature des demandes reçues. Si les chercheurs ne perçoivent pas qu'un «problème» scientifique peut être résolu, ils peuvent être moins enclins à proposer des projets de recherche. Si les projets sur des problèmes difficiles ne sont même pas proposés, ces problèmes ne seront jamais résolus.
- Les mécanismes permettant la participation du grand public, d'où proviennent souvent les fonds de recherche, sont limités, si seulement ils existent. Puisque ces gens ne font pas partie du petit nombre de chercheurs et de savants actifs dans la communauté, leur capacité d'évaluer des demandes de recherche peut être perçue par les chercheurs comme étant inférieure, ce qui «justifie» alors leur exclusion.
- Il est peu probable que l'emprise apparente du processus d'«évaluation par les pairs» sur la communauté de la recherche soit contestée par cette communauté elle-même parce qu'elle profite directement du processus actuel.

Des questions similaires ont été soulevées devant le Sous-comité. Quand on considère que 20 à 30 ans de recherche intensive sur le cancer du sein et sur le cancer en général n'ont pas réussi à réduire le taux de mortalité associé au cancer du sein, on peut y voir un signal à l'effet que des changements au processus de recherche s'avèrent nécessaires. Sur cette question, nous avons entendu le commentaire du Dr David Horrobin :

(. . .) nous devrions (. . .) appuyer des approches aussi diverses que possible (. . .) empêcher des groupes d'accaparer des sommes considérables pour la recherche (. . .) Ce que nous devrions faire, je pense, c'est confier à des non-spécialistes la gestion, dans une grande mesure, des fonds destinés à la recherche. (. . .) les non-spécialistes n'ont pas d'intérêts acquis dans le résultat de la